



## LA RANDONNEE « HIVERNALE »

Le club organise le Dimanche 25 Novembre 2018  
Une sortie réservée aux Quads et Motos homologués (sauf SSV)

L'équipe du **FREE MAN CLUB** vous propose une sortie tout terrain le 25 Novembre 2018.

Cette ballade d'environ 150km prendra départ au restaurant l'Estaminet de QUESQUES (sur la place).

Cette journée qui se veut touristique sera conduite par un Road Book. Retour dans l'après-midi, toujours à QUESQUES pour se retrouver autour d'une bonne table.

Quelques surprises seront au programme pour ce nouveau parcours.

Le respect du Code de la Route, des riverains et autres usagés sera de rigueur, notamment au niveau des habitations et traversées de village.

Pour le respect des riverains, les groupes ne devront pas dépasser 5 véhicules.

### Déroulement de la journée :

- 7h30 à 8h30 : Contrôle administratif, petit déjeuner et remise du road book
- 9h00 : Départ des motos puis des quads
- Vers 16h00 : Repas au restaurant

### Informations importantes :

- Prévoir CB pour essence, petit outillage de réparation (Kit réparation crevaison, sangles, bougie, petits outils, etc...)
- Le pot échappement et le véhicule doivent être en conformité avec les règles en vigueur.
- Prévoir dérouleur de road book, scotch et ciseaux.
- Prévoir le chèque de caution pour l'année 2019 (50€).
- Vêtements adaptés à l'usage du tout terrain et protections obligatoires (gilets de protection fortement conseillé et bottes).

**Réponse impérative avant le 22 NOVEMBRE 2018**

**Pour tous contacts et renvoi des papiers d'inscription :**

**FREE MAN CLUB**

65/69 Rte de Calais – St Martin les Boulogne

Tél : 03.21.31.65.60

Mail : [contacts@asmotos.com](mailto:contacts@asmotos.com) Site : [www.freemanclub.info](http://www.freemanclub.info)

***Demander Serge ou Anne-Marie***

[www.freemanclub.info](http://www.freemanclub.info)

65/69 rte de Calais 62280 St Martin Bgne - mail : [contacts@asmotos.com](mailto:contacts@asmotos.com) - Tél : 03 21 31 65 60



## Participation à la sortie du 25 NOVEMBRE 2018

-- Réponse impérative avant le 22 NOVEMBRE 2018, places limitées --

### Coordonnées

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Véhicule : \_\_\_\_\_ Immatriculation : \_\_\_\_\_  
Demeurant à : \_\_\_\_\_  
  
N° assurance : \_\_\_\_\_ N° permis : \_\_\_\_\_  
Adresse Mail : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

(Toute personne doit être titulaire du permis)

### Tarifs

Participation véhicule + petit déjeuner et repas	48 €	=	
Accompagnant (petit déj. et repas)	38 € x nbre	=	
Repas seul	26 €	=	_____
	<u>TOTAL</u>	=	_____

Je joins à la présente un chèque d'un montant de ..... €, le règlement signé, un chèque de caution de 50 € qui me sera restitué après la sortie si aucune plainte n'est déposée à mon égard (non-respect d'autrui, de l'environnement...) ainsi que deux enveloppes timbrées à mes noms et adresses.

***Les chèques sont à libeller à l'ordre de Free Man Club***

### REGLEMENT

**Article 1** – Cette randonnée concerne les quads et motos de type tout terrain régulièrement immatriculés, assurés et en conformité avec le code de la route. Cette balade ne possède aucun caractère de compétition et se veut purement touristique.

**Article 2** – Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux conséquences des infractions aux lois et règlements en vigueur qui seront intégralement supportés par les auteurs. De même, ils ne pourront pas être tenus responsables des accidents ou incidents qui pourraient survenir au cours de la randonnée.

**Article 3** – Les participants auront l'obligation de suivre les parcours décrits par le livre de la route qui sera restitué aux organisateurs à la fin de la randonnée. Et de se plier aux instructions qui leurs seront données par les responsables des contrôles ou de l'organisation.

**Article 4** – Chaque demande devra obligatoirement comprendre la fiche d'inscription, le présent règlement dûment complété et signé et un chèque de caution à l'ordre du **FREE MAN CLUB**.

**Article 5** – Les participants s'engagent à respecter les autres usagers de la route et des chemins, l'environnement et les sites traversés et en général à donner une image des chemins, l'environnement et les sites traversés et en général à donner une image favorable du loisir tout terrain. L'organisation se réserve le droit d'exclure immédiatement tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

*Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »*

[www.freemanclub.info](http://www.freemanclub.info)

65/69 rte de Calais 62280 St Martin Bgne - mail : [contacts@asmotos.com](mailto:contacts@asmotos.com) - Tél : 03 21 31 65 60



## LA RANDONNEE « HIVERNALE »

### DECHARGE

Nom :

Prénom :

Véhicule :

Immatriculation :

Demeurant à :

N° assurance :

N° permis :

Reçois à titre de prêt à usage pour la journée du 25 NOVEMBRE 2018 le Road Book, propriété du FREE MAN CLUB. Je m'engage à le restituer à la fin de la sortie sous peine de non restitution de la caution et d'exclusion de toutes autres sorties.

Certifie que mon véhicule ci-dessus identifié est régulièrement homologué, immatriculé et assuré, que je suis titulaire du permis de conduire valable pour la conduite de ce véhicule et que mon permis est en cours de validité, qu'il n'est pas suspendu ni annulé et que j'ai une bonne pratique du quad et de la moto.

Que mon véhicule n'a subi aucune transformation et qu'il est conforme aux dispositions du Code de la Route

Je m'engage à effectuer la randonnée de ce jour en respectant les autres usagers de la route ou des chemins, à respecter la propriété d'autrui, les prescriptions du Code de la route en toutes circonstances et plus généralement à ne rien faire qui puisse compromettre ma sécurité ou celle des tiers ou encore porter atteinte à la propriété d'autrui.

Renonce, tant pour moi-même que pour mes ayants droits, à tout recours pour quelque motif que ce soit à l'encontre de l'auteur du Road Book que je m'engage à restituer à son propriétaire dès la fin de la randonnée.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

*Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »*